

Notice d'information :

Protection des données personnelles

Le dispositif d'alerte interne mis en place au sein du Groupe Soufflet à travers la plateforme WEB <https://groupe-soufflet.signalement.net> constitue un traitement de données personnelles.

Ce dispositif d'alerte est géré de manière conjointe, c'est-à-dire que les finalités du dispositif et les moyens pour les atteindre ont été déterminés par la Holding du Groupe Soufflet, à savoir la société « Etablissements J. Soufflet » (RCS Troyes N° 642.880.785), en accord avec l'ensemble de ses filiales respectives au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 - « RGPD », cette notice vous informe sur les modalités de traitement des données personnelles intervenant dans le cadre de la gestion du dispositif d'alerte précité.

• Quelles sont les finalités du traitement des données personnelles ?

Le traitement des données est mis en œuvre afin de recueillir et traiter des alertes, ceci pour répondre aux exigences réglementaires ou internes suivantes :

- Loi du 9 décembre 2016, dite loi « SAPIN 2 » : article 6 et suivants et l'article 17, II, 2° ;
- Décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 ;
- Recommandations de l'Agence Française Anticorruption, prises en application de l'article 3, 2° de la loi « SAPIN 2 » ;
- Code de conduite du Groupe Soufflet.

Les informations recueillies pour l'une de ces finalités ne peuvent pas être réutilisées pour poursuivre in autre objectif qui serait incompatible avec ces finalités.

• Sur quelle base utilisons-nous vos données ?

Article 6, 1, c et f du RGPD :

- Le respect par le Groupe Soufflet d'une obligation légale prévue par la loi « SAPIN 2 » ;
- La réalisation de l'intérêt légitime poursuivi par le Groupe Soufflet, cet intérêt consistant à prévenir des risques liés à nos activités, sous réserve du respect des droits et libertés fondamentaux des personnes concernées.

L'intérêt légitime du Groupe Soufflet peut également résulter de son droit d'exercer et de suivre une action en justice en tant que victime, mise en cause, ou pour le compte de ceux-ci.



- **Quelles sont les données et catégories de personnes concernées ?**

Catégories de données traitées :

- Le cas échéant, identité, fonctions et coordonnées de l'émetteur de l'alerte ;
- Le cas échéant, identité, fonctions et coordonnées des personnes faisant l'objet d'une alerte ;
- Dans tous les cas, identité, fonctions et coordonnées des personnes intervenant dans le recueil ou dans le traitement de l'alerte ;
- Les faits signalés et les éléments recueillis dans le cadre de la vérification des faits signalés ;
- Les comptes-rendus des opérations de vérification ;
- Les suites données à l'alerte pouvant comprendre les données relatives aux infractions et mesures de sécurité concernant des personnes physiques.

Catégorie de personnes pouvant être concernées par le traitement :

- Des émetteurs de l'alerte ;
- Des personnes faisant l'objet d'une alerte ;
- Des personnes intervenant dans le traitement de l'alerte.

- **Quelles sont les sources de données ?**

Les données sont collectées auprès de l'utilisateur du dispositif d'alerte, i.e. l'émetteur de l'alerte.

Aucune donnée personnelle n'est obligatoire pour réaliser une alerte. Des réponses aux questions suivantes sont en revanche requises, afin notamment de répondre aux exigences posées par la réglementation en vigueur régissant le statut des lanceurs d'alertes :

- Titre du signalement ;
- A quelle date se sont déroulés des faits ;
- Comment avez-vous eu connaissance de la situation ;
- Lieu de la situation ou des faits ;
- Est-ce la première fois que cette situation est observée.

La plateforme de signalements ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

- **Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?**

Les données personnelles peuvent être communiquées au sein du Groupe Soufflet si cette communication est nécessaire aux seuls besoins de la vérification ou du traitement de l'alerte.

Dans ce cadre, les données personnelles ne sont accessibles qu'aux collaborateurs du Groupe habilités à les connaître au regard de leurs attributions. Il s'agit des personnes spécialement chargées de la gestion des alertes au sein du Groupe, qui interviennent après signature d'un accord de confidentialité renforcée.

Le dispositif d'alerte est accessible à travers la plateforme WEB mise à disposition par la société VALEUR & CONFORMITÉ, (RCS Paris 829 551 878), agissant pour le compte du Groupe Soufflet en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.

En outre, lorsque des investigations complémentaires sont nécessaires pour le traitement de certaines alertes, nous pourrions être amenés à faire appel à des prestataires externes spécialisés dans ce domaine d'activités.

Dans ces deux derniers cas, i.e. la sous-traitance de la solution technique pour le dispositif d'alerte et un éventuel recours aux experts externes, des engagements contractuels prévoyant un haut niveau d'exigence concernant les obligations de confidentialité sont obligatoirement mis en place.

Par conséquent, l'ensemble de nos prestataires s'engagent, par voie contractuelle, à ne pas utiliser les données à des fins autres que la gestion des alertes, à assurer leur confidentialité, à respecter la durée de conservation limitée des données et à procéder à la destruction de tous les supports manuels ou informatisés de données à caractère personnel au terme de la prestation.

Vos données personnelles pourront être communiquées en application d'une loi, d'un règlement, d'une décision d'une autorité réglementaire ou judiciaire et enfin, si nécessaire pour le Groupe, afin de préserver ses droits et intérêts.

Enfin, aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisée.

- **Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?**

Trois situations doivent être distinguées :

- En cas d'irrecevabilité du signalement, les pièces du dossier sont immédiatement archivées après anonymisation, ce pendant un an, puis elles sont détruites ;
- En l'absence de suites disciplinaires ou judiciaires, les pièces du dossier sont anonymisées et archivées dans un délai de deux mois à compter de la clôture des opérations de vérification. Elles sont archivées pendant 3 ans, puis détruites ;
- Lorsqu'une procédure disciplinaire ou contentieuse est engagée à l'encontre de la personne mise en cause ou de l'auteur de l'alerte abusive, les pièces et informations sont conservées en l'état jusqu'au terme de la procédure et expiration des voies de recours, puis archivées pendant un délai de 3 ans après anonymisation, puis elles sont détruites.

Les données peuvent être conservées plus longtemps, en archivage intermédiaire, si le Groupe en a l'obligation légale (par exemple, pour répondre à des obligations comptables, sociales ou fiscales) ou s'il souhaite se constituer une preuve en cas de contentieux et dans la limite du délai de prescription/forclusion applicable.

- **Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?**

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Toutefois, la personne concernée par une alerte ne peut pas s'opposer par principe au traitement de ses données personnelles, conformément aux dispositions de l'article 21 du RGPD. Elle pourra néanmoins s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas d'erreur et en prouvant que ses données n'ont pas ou plus à être traitées.

La personne qui fait l'objet d'un signalement ne peut en aucun cas obtenir communication sur le fondement de son droit d'accès, des informations concernant l'identité de l'émetteur de l'alerte.

De manière générale, lorsque les personnes exercent leurs droits d'accès, elles ne peuvent pas via l'exercice de ce droit, obtenir communication d'aucune donnée relative à des tiers.

L'ensemble de ces droits, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, peuvent être exercés en écrivant à dpo@soufflet.com.

Si vous estimez que votre demande n'a pas été traitée avec tout le soin voulu, vous disposez d'un droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (plus d'information sur www.cnil.fr). Nous vous invitons toutefois à nous contacter au préalable avant d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

